

DÉPARTEMENT
GUYANE

ARRONDISSEMENT
SAINT-LAURENT DU
MARONI

Effectif légal
du conseil
communautaire

44

Nombre de
conseillers en
exercice

44



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS (CCOG)

**EPCI
à fiscalité propre**

Élection du
Président
et des Vice-
Présidents

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU BREAU

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 44

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de conseillers présents au début de la séance de l'installation : 39

Procurations données au début et au cours de la séance : 09

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt, le vendredi treize novembre à neuf heures, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais sur la convocation qui leur a été adressée par le 1^{er} Vice-Président sortant le vendredi 6 novembre 2020.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

COMMUNES	Membres Titulaires	Fonctions
APATOU	EDWIN Moïse	Conseiller Communautaire
	RICHENEL Auguste	Conseiller Communautaire
	SEIKA Audrila Georgie	Conseillère Communautaire

AWALA-YALIMAPO	FEREIRA Jean-Paul	Conseiller Communautaire
GRAND-SANTI	AGOUSSA Migill	Conseiller Communautaire
	APAGI Jocelyne	Conseiller Communautaire
	MARTIN Paul	Conseiller Communautaire
PAPAICHTON	DEIE Jules	Conseiller Communautaire
	LOBI Richard	Conseiller Communautaire
	TELON Sonrisa Sergina Marie	Conseillère Communautaire
MANA	ALPHONSE François Calixte	Conseiller Communautaire
	BENTH Albéric Yolande	Conseiller Communautaire
	BOURGUIGNON Arlène Fabienne Germaine	Conseiller Communautaire
	PINAS Roliane	Conseillère Communautaire
	YA Tchoua	Conseiller Communautaire
MARIPA-SOULA	ANELLI Serge	Conseiller Communautaire
	APAYACA Valentin	Conseiller Communautaire
	DECKON Philippe	Conseiller Communautaire
	TOPO Lama	Conseiller Communautaire

SAINT-LAURENT DU MARONI	ADAM Lénéik	Conseiller Communautaire
	ADELAAR Esseline	Conseillère Communautaire
	AFOEDINI Linda Gerda	Conseillère Communautaire
	BARTEBIN Barbara Valentine	Conseillère Communautaire
	BOISROND Ferdinand	Conseiller Communautaire
	CRETON Jérémie	Conseiller Communautaire
	CHAUMET Chris	Conseiller Communautaire
	FJEKE Bénédicte	Conseillère Communautaire
	GABY Claude	Conseillère Communautaire
	IREMEPO Gregory	Conseillère Communautaire
	KWASIBA Emeline Rose Marie	Conseillère Communautaire
	LO-A-TJON Josette	Conseillère Communautaire
	PAPAYO Mickle	Conseillère Communautaire
	RIQUIER Claude	Conseiller Communautaire
	SOEWA Marciano	Conseiller Communautaire
	SELLIER Bernard	Conseiller Communautaire
	TOUPOUTI Marie-Chantal	Conseillère Communautaire
	THOMAS Franck	Conseiller Communautaire
	VOORTHUIZEN Sharon	Conseiller Communautaire
SAÛL	CHARLES Marie-Hélène	Conseillère Communautaire

Etaient présents sans voix délibérative :

COMMUNES	Membres Suppléants	Fonctions
AWALA-YALIMAPO	HARIWANARI Tiffanie	Conseillère Communautaire
SAÛL	TIMANE Tracy	Conseiller communautaire

Etaient absents et ont donné procuration au début de la séance :

- Mme AGESILAS Sylviana a donné procuration à M. ANELLI Serge,
- Mme CHARLES Sophie a donné procuration à M. SELLIER Bernard
- BALLA Simone a donné procuration à M APAYACA Valentin
- Mme CHEN Célia a donné procuration à M. ADAM Lénaïk,
- Mme SEIKA Audrila Georgie a donné procuration à M. DOLIANKI Paul,

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Jean-Paul FEREIRA**, 1^{er} Vice-Président sortant, président en application de l'article L. 2122-17 du CGCT et compte tenu de l'absence de la présidente sortante, il a déclaré les membres du conseil communautaire désignés ci-dessus installés dans leurs fonctions .

M. PAPAYO Mickle a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article. L. 2121-15 du CGCT).

Aussitôt, monsieur le 1^{er} Vice-Président invite M. Bernard SELLIER, le conseiller plus âgé, à prendre place pour présider la séance concernant l'élection du président de la CCOG.

2. Election du président**2.1. Présidence de l'assemblée**

M. Bernard SELLIER étant le plus âgé(e) des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT), Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré trente-neuf (39) conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- Mme CHARLES Marie-Hélène.
- M. SOEWA Marciano

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe clos jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)44
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs05
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls01
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]38
- f. Majorité absolue20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHARLES Sophie	38	Trente-huit

2.5. Proclamation de l'élection du président

Mme CHARLES Sophie a été proclamée présidente et a été immédiatement installée.

3. Élection des vice-présidents

En l'absence de la présidente nouvellement élue, M. SELLIER Bernard est élu(e) président de séance à l'unanimité par le conseil communautaire. Il a invité les conseillers à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le Président de séance a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes de l'Ouest Guyanais doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 9 vice-présidents au maximum

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 13 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à l'unanimité, le nombre de huit (08) vice-présidences et le nombre de quatre (04) autres membres du bureau.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	44
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	05
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	00
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	39
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEIE Jules	39	Trente-neuf

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. DEIE Jules a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

Comme le prévoit l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales, M. DEIE Jules, premier vice-président assure la présidence de la séance.

3.2. Élection du deuxième vice-président

M. ADAM Lénéïck donne procuration à M. CHAUMET Chris pour ce scrutin et la suite des points à l'ordre du jour inscrits à cette séance du conseil communautaire

Compte tenu que M. SOEWA est candidat au poste de 2^{ème} vice-président, le conseil a décidé de nommer Mme TOUPOUTI en ses lieu et place d'assesseur.

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	03
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	00
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	40
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOEWA Marciano	40	Quarante

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. SOEWA Marciano a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième vice-président

M. THOMAS Franck donne procuration à Mme TOUPOUTI Marie-Chantal pour ce scrutin et la suite des points à l'ordre du jour inscrits à cette séance du conseil communautaire

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	09
d. Nombre de suffrages déclarés nuls.....	00
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	34
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DOLIANKI Paul	34	Trente-quatre

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. DOLIANKI Paul a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième vice-président

Mme BOURGUIGNON Arlène donne procuration à M. BENTH Albéric pour ce scrutin et la suite des points à l'ordre du jour inscrits à cette séance du conseil communautaire.

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs04
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls01
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]38
- f. Majorité absolue20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANELLI Serge	33	Trente-trois
DEKON Philippe	06	Six

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Serge ANELLI a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

3.5. Élection du cinquième vice-président

M. Gaby Claude donne procuration à. IREMEPO Grégory pour ce scrutin et la suite des points à l'ordre du jour inscrits à cette séance du conseil communautaire.

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)43
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs06
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls04
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]33
- f. Majorité absolue17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AGOUSSA Migill	33	Trente-trois

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. AGOUSSA Migill a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	05
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	01
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	37
f. Majorité absolue	19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BENTH Albéric	37	Trente-sept

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. BENTH Albéric a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième vice-président

M. YA Tchoua donne procuration à M. SOEWA Marciano

Mme BOURGUIGNON Arlène reprend place.

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	03
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	00
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)].....	40
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FEREIRA Paul	40	Quarante

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. FEREIRA Paul a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	43
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	04
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	00
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	39
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHARLES Marie-Hélène	39	Trente-neuf

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

1. Mme CHARLES Marie-Hélène a été proclamée huitième vice-présidente et immédiatement installée.

4. Élection des autres membres du Bureau

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

M. RIQUIER Claude quitte la séance.

4.1 Election _ 1^{er} autre membre du bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	41
c. Nombre de suffrages déclarés blancs	03
d. Nombre de suffrages déclarés nuls	01
e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c+d)]	37
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KWASIBA Emeline	37	Trente-sept

4.2 Election - 2ème autre membre du bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)41
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs03
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls00
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c+d)]38
 f. Majorité absolue20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
TOPO Lama	37	Trente-sept

4.3 Election - 3ème autre membre du bureau

M. CHAUMET Chris donne procuration à M. BENTH Albéric

M. RICHARD Lobi donne procuration à M. BOISROND Ferdinand

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)40
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs00
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls00
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c+d)]40
 f. Majorité absolue21

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOURGUIGNON Arlène	39	Trente-neuf

4.4 Election - 4ème autre membre du bureau

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....00
 b. Nombre de votants (enveloppes déposées)40
 c. Nombre de suffrages déclarés blancs02
 d. Nombre de suffrages déclarés nuls00
 e. Nombre de suffrages exprimés [b – (c+d)]38
 f. Majorité absolue20

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RICHENEL Auguste	38	Trente-huit

4.1.4 Proclamation de l'élection des autres membres du Bureau

M. RICHENEL Auguste a été proclamé membre du bureau et immédiatement installé.

5. Observations et réclamations

Néant

5. Proclamation des résultats

Sont proclamés en qualité de :

- Présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
Mme CHARLES Sophie
- Premier(e) vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. DEIE Jules
- Deuxième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. SOEWA Marciano
- Troisième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. DOLIANKI Paul
- Quatrième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. ANELLI Serge
- Cinquième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. AGOUSSA Migill
- Sixième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. BENTH Albéric.
- Septième vice-président de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
M. FERREIRA Jean-Paul.
- Huitième vice-président(e) de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
Mme CHARLES Marie-Hélène
- Mme KWASIBIE Emeline, autre membre du bureau,
- M. TOPO Lama, autre membre du bureau,
- Mme BOURGUIGNON Arlène, autre membre du bureau,
- M. RICHENEL Auguste, autre membre du bureau.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le vendredi 13 novembre 2020, à 15 heures et 25 minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

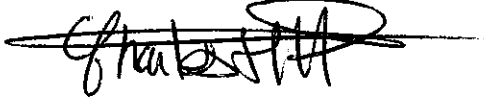
Le conseiller communautaire le plus âgé :

M. Bernard SELLIER

le président de séance
M. DEIE Jules

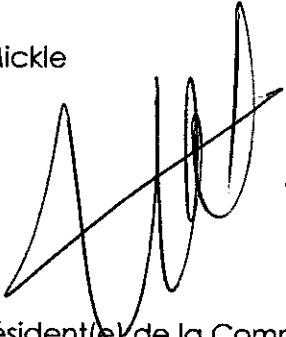
Les assesseurs :

CHARLES Marie-HELENE



Le secrétaire :

PAPAYO Mickie



Pour la Président(e) de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais :
empêchée

Le 1^{er} vice-président

DEIE Jules



Ouest Guyane
un territoire, des projets, un avenir

Envoyé en préfecture le 19/11/2020
Reçu en préfecture le 19/11/2020
Affiché le
ID : 973-249730037-20201113-PV20201113-AU



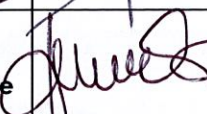
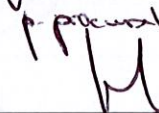
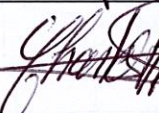
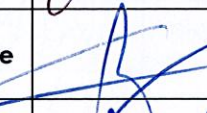
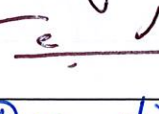
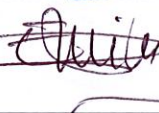
La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

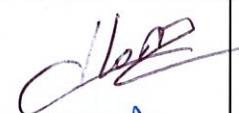
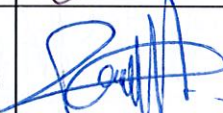
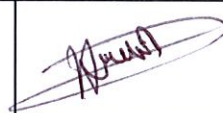
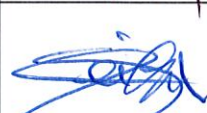
Le vendredi 13 novembre 2020 à 9h00
Au Gymnase municipal Maximin Noël
A Saint-Laurent du Maroni

FICHE DE PRÉSENCE

NOMS/PRENOMS	FONCTION	EMARGEMENTS	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
ADAM Lenaïk <i>Lénick</i>	Conseiller Communautaire	<i>[Signature]</i>		
ADELAAR Esseline	Conseillère Communautaire	<i>[Signature]</i>		
AFOEDINI Linda Gerda	Conseillère Communautaire	<i>[Signature]</i>		
ALPHONSE François Calixte	Conseiller Communautaire	<i>[Signature]</i>		
AGOUSSA Migill	Conseiller Communautaire	<i>[Signature]</i>		
APAGI Jocelyne	Conseillère Communautaire	<i>[Signature]</i>		
APAYACA Valentin	Conseiller Communautaire	<i>Procuration</i> <i>[Signature]</i>		
ANELLI Serge	Conseiller Communautaire	<i>[Signature]</i>		
AGESILAS Sylviana	Conseillère Communautaire	<i>PROCURATION</i> <i>[Signature]</i>		
BALLA Simone	Conseiller Communautaire	<i>[Signature]</i>		
BARTEBIN Barbara Valentine	Conseillère Communautaire	<i>[Signature]</i>		

BENTH Albéric Yolande	Conseiller Communautaire			
BOISROND Ferdinand	Conseiller Communautaire			
BOURGUIGNON Arlène Fabienne Germaine	Conseillère Communautaire			
CHARLES Sophie	Conseillère Communautaire			
CHARLES Marie-Hélène	Conseillère Communautaire		TIMANE Tracy	
CHAUMET Chris	Conseiller Communautaire			
CHEN Célia	Conseillère Communautaire		Procurator	
CRETON Jérémie	Conseiller Communautaire			
DEKON Philippe	Conseiller Communautaire			
DEIE Jules	Conseiller Communautaire			
DOLIANKI Paul	Conseiller Communautaire			
EDWIN Moïse	Conseiller Communautaire			
FEREIRA Jean-Paul	Conseiller Communautaire		HARINAWARE Tiffanie	
FJEKE Bénédicte	Conseillère Communautaire			

GABY Claude	Conseillère Communautaire			
IREMEPO Gregory	Conseillère Communautaire			
KWASIBA Emeline Rose Marie	Conseillère Communautaire			

LO-A-TJON Josette	Conseillère Communautaire			
LOBI Richard	Conseiller Communautaire			
MARTIN Paul	Conseiller Communautaire			
PINAS Roliane	Conseillère Communautaire			
PAPAYO Mickle	Conseillère Communautaire			
RIQUIER Claude	Conseiller Communautaire			
RICHENEL Auguste	Conseiller Communautaire			
SOEWA Marciano	Conseiller Communautaire			
SELLIER Bernard	Conseiller Communautaire			
SEIKA Audrila Georgie	Conseillère Communautaire			

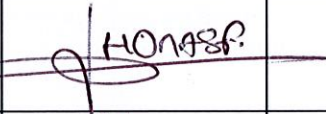
Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

Berger
Levaillant

ID : 973-249730037-20201113-PV20201113-AU

TELON Sonrisa Sergina Marie	Conseillère Communautaire			
TOPO Lama	Conseiller Communautaire			
TOUPOUTI Marie-Chantal	Conseillère Communautaire			
THOMAS Franck	Conseiller Communautaire	 HONASR.		
VOORTHUIZEN Sharon	Conseiller Communautaire			
YA Tchoua	Conseiller Communautaire			

Procuration

Je soussignée Sophie CHARLES, conseillère communautaire, donne procuration à Monsieur Bernard SELLIER, pour voter en mon nom lors du Conseil communautaire du 13 novembre 2020.

Fait à Saint-Laurent du Maroni le 28 octobre 2020

Fait à Saint-Laurent du Maroni le 28 octobre 2020



Sophie CHARLES

PROCURATION

**INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00
Au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A
SAINT-LAURENT DU MARONI**

Je soussigné (e), **Paul DOLIANKI**

donne pouvoir à : **Audrila SEIKA**

pour me représenter à la réunion d'installation du Conseil communautaire de la CCOG qui se tiendra le **Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00 au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A MAIRIE DE SAINT-LAURENT DU MARONI.**

et de prendre part à toutes les délibérations, de voter en mes lieu et place, et signer tous documents afférents.

Cette PROCURATION est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à Apatou

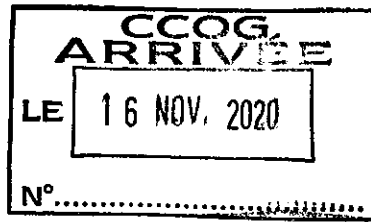
Le 9 novembre 2020

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

Bon pour pouvoir

Paul DOLIANKI

Envoyé en préfecture le 19/11/2020
Reçu en préfecture le 19/11/2020
Affiché le 
ID : 973-249730037-20201113-PV20201113-AU



PROCURATION

**INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00
Au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A
SAINT-LAURENT DU MARONI**

Je soussigné (e), *Apayaca Valentin*

donne pouvoir à : *Balla Simone épouse Joseph.*

pour me représenter à la réunion d'installation du Conseil communautaire de la CCOG qui se tiendra le **Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00 au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A MAIRIE DE SAINT-LAURENT DU MARONI.**

et de prendre part à toutes les délibérations, de voter en mes lieu et place, et signer tous documents afférents.

Cette PROCURATION est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à *MAKIPASOULA*
Le *12/11/2020*

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

Apayaca "bon pouvoir"

PROCURATION

**INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00
Au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A
SAINT-LAURENT DU MARONI**

Je soussigné (e), *Madame Syluiana Agesilas*

donne pouvoir à : *MR Serge Anelli*

pour me représenter à la réunion d'installation du Conseil communautaire de la CCOG qui se tiendra le **Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00 au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A MAIRIE DE SAINT-LAURENT DU MARONI.**

et de prendre part à toutes les délibérations, de voter en mes lieu et place, et signer tous documents afférents.

Cette PROCURATION est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à *Maripa-Soula*
Le *12.11.2020*

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

bon pour pouvoir



PROCURATION

**INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00
AU GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A
SAINT-LAURENT DU MARONI**

Je soussigné (e), *Mme. Celia CHERI*

donne pouvoir à : *Mr. Lendick ADAM*

pour me représenter à la réunion d'installation du Conseil communautaire de la CCOG qui se tiendra le **Vendredi 13 Novembre 2020 à 9h00 au GYMNASSE MUNICIPAL MAXIMIN NOËL A MAIRIE DE SAINT-LAURENT DU MARONI.**

et de prendre part à toutes les délibérations, de voter en mes lieu et place, et signer tous documents afférents.

Cette PROCURATION est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit

Fait à *Paris*

Le *11/11/2020*

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

Bon pour pouvoir

Celia

Procurator

Je soussigné M. YA Tchoua,
Membre du Conseil Communautaire de l'ouest
Guyanais, je donne ~~procurator~~ procurator
à M. MARCIANO pour les
différents votes du Conseil Communautaire
du 13/11/2020.

St Laurent le 13/11/2020



PROCURATION

Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

Berger
Levalet

ID : 973-249730037-20201113-PV20201113-AU

Je soussigné Richard LOBI donne procuration
à Mr BIRON Ferdinand - à voter en mes lieux et
place pour la fin du Conseil Communautaire de
ce jour 13 Novembre 2020.

Cette procuration est établie pour servir et valoir
ce que de droit.

Fait à Saint Laurent, le 13/11/2020



Procuration.

Je soussignée Arlene Bourguignon donne
procuration à Mr BENTH Alberic pour me représenter
à la réunion d'installation du conseil communautaire
de la CCOT. qui se tient le Vendredi 13 novembre
2020. à St-Laurent du Maroni
et de prendre part jusqu'à mon retour à toutes
les délibérations, de voter en mes lieu et place
et signer tous documents afférents.

Cette procuration est délivrée pour servir et faire
valoir ce que de droit

Fait à St-Laurent du M.

le 13/11/2020

[Signature]

Procuration

de Soussigné Mr THOMAS FRANCK

donne procuration à Mme Marie-Chantal
Loupouli pour la CCOG de
13/11/2020 à St Laurent.

Pour faire valoir ce que de droit

 THOMAS

PROCURATION

Envoyé en préfecture le 19/11/2020

Reçu en préfecture le 19/11/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 973-249730037-20201113-PV20201113-AU

Je soussigné M^r GABY Claude

Donne pouvoir à IRENEPO Grégory

Pour me représenter à la Réunion d'Installation
du Conseil Communautaire de la ccog. qui se
tiendra le 13/11/20 à 9h00 au Gymnase
Municipal Maxime Noël à Roubaix de 5107
et de prendre part à toutes les délibérations de voter
en mes lieu et place et signer tous les documents
émanants.

Cette Procuration est délivrée pour servir et faire
valoir ce que de droit

le 13/11/20

Fait à la main ^{de} par pour pouvoir et signer 

Promotion

Je soussigné Linick ADAM donne procuration
à Thérien Chris CHAUMET pour voter
toutes les délibérations présentes à compter
de la deuxième vice présidence.

Fait à Saint Laurent du Narcois,



Je soussigné ches CHAUNES, conseiller communal
d'une procuration à Monsieur Albert BERTH à voter et me
présenter comme ~~membre~~ de la commission d'appel d'offre et d'appel

Pour que sera dûment ce qui est dû

